L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI, 3 SEPTEMBRE 1889.

Au West End.

Nous rappelons à notre public et aux personnes de passage à la Nouvelle-Orléans que nous touchons à la clôture des concerts du West End. Peu de jours encore et le Pavillon restera dans le silence pour une période de huit mois.

On se doute que l'on tient fort à donner le plus d'attraction possible à ces soirées d'adieu ; en effet s'il est certain que la première impression est toujours [illegible] toute importance il est certain aussi que la dernière a son tout [illegible] prix.

Vous pouvez donc en être assurés ; les programmes de cette semaine seront l'objet d'une attention toute spéciale ; on y trouvera le répertoire dans ses pièces les plus brillantes, et les musiciens voudront, plus que jamais, s'y distinguer.

Ne manquez donc pas aux quelques rendez-vous que vous donnera M. Lenfant, ce sera prouver, une fois de plus, l'intérêt que vous prenez à une entreprise digne d'un sérieux patronage, au double point de vue de l'utilité et du plaisir. Et ce patronage-là est, en vérité, possible à tous, puisque, pour jouir de ces charmants concerts, il en coûte seulement le prix de l'excursion au West End : 15 cents, aller et retour.

Le concert commence, en semaine, à 6 heures et le dimanche, à 5.

L'Art.

Le dernier numéro de l'*Art* (août) contient une série d'articles et d'illustrations d'un vif intérêt, dont voici le sommaire :

TEXTE. *Exposition Universelle de* 1889 —*Les peintres du Centenaire* 1789-1889, par A. Hustin ; *L'Exposition rétrospective d'objet d'art français au palais du Trocadéro*, par Jules Mannheim.

GRAVURES HORS TEXTE.—*Un Fumeur*, eau-forte originale de Wilhelm Leibl.—*Portrait de S. M. l'Impératrice de Russie*, marbre de Jean Gautherin (Salon de 1889).

Dans les gravures du texte nous remarquons un portrait de Demarne ; des reliquaires ; une *Crucifixion* ; *Baiser de paix*—*le Christ* ; des statuettes de saint Nicolas et de saint Christophe—*Saint Jacques le Majeur*—Saint Luc et de curieux émaux de Limoges.

Une victime.

Notre intention n'est point d'ouvrir un débat sur l'efficacité de la peine de mort, de discuter le droit des sociétés humaines à cet égard. Nous voulons seulement écrire que les erreurs judiciaires—et, par malheur, il en est inévitablement—seront toujours l'argument le plus fort que puissent invoquer les adversaires de cette peine : et si nous ramenons ici cette difficile question, c'est que nous voici en présence d'une de ces erreurs désolantes, irréparables, du jury, qui ont envoyé des innocents au gibet.

Un individu nommé Perry Thrall, vient de mourir à Macon, État de la Georgie. Sentant sa fin venir, et assailli sans doute de ces funèbres visions que donnent les remords, il voulut se confesser à ceux qui entouraient son chevet, et il leur déclara, sur son salut, en présence de la tombe et de Dieu, que seul il était coupable du double meurtre de William Vandeventer et sa femme, meurtre commis en 1864. Or pour ce crime fut arrêté un homme de couleur, du nom de Bell Daly.

Dans cette affaire, à jamais lamentable, les jurés se contentèrent de ce qu'on appelle en droit les preuves circonstancielles, le malheureux fut déclaré coupable au premier degré, et malgré ses protestations, pendu quelques mois après, à Paris, dans l'Etat du Missouri.

Encore une découverte.

Nous parlions, il y a quelques jours, des nouveaux chemins de fer glissants à patins, capables de faire deux cents kilomètres à l'heure. Les savants, stupéfaits tout d'abord, sont saisis maintenant d'une découverte plus étonnante.

Un ingénieur—M. Ch. Tellier—vient, en effet, d'adresser à l'Académie des sciences, de Paris, un mémoire dans lequel il explique une invention par laquelle la force motrice peut être produite à raison de deux cents grammes de charbon par heure et par force de cheval.

Or, actuellement, avec la plus grande économie, la dépense est d'un kilogramme de charbon par heure et par force de cheval.

Les moyens employés par M. Ch. Tellier sont d'abord un traitement rationnel du combustible. Plus de portes de fourneau à ouvrir ou à fermer, plus de grilles, rien de ce qui ressemble à ces fournaises surmontées d'une chaudière à vapeur que nous connaissons jusqu'ici. Une simple colonne réfractaire, dans laquelle passe le combustible, et voici le combustible transformé en produit gazeux, ne laissant absolument pour résidus que les matières inertes contenues dans la houille, lesquelles, par ces procédés, ne constituent un déchet que de 5 à 6 0|0.

Cela fait, les produits gazeux obtenus vont à l'appareil moteur où ils sont successivement employés :

1. Comme gaz comburant ;
2. Comme producteur de vapeur d'eau ;
3. Comme producteur de la vapeur d'ammoniaque ; c'est-à-dire que le combustible se trouve être employé trois fois, abstraction faite, bien entendu, de la chaleur transformée en effet mécanique.

C'est grâce à ces diverses combinaisons que la force motrice se trouve être produite aussi économiquement.

Dans son rapport, M. Tellier explique qu'il introduit le combustible "dans l'appareil à des espaces de temps réguliers et par de très petites quantités à la fois, soit 2 ou 300 grammes. Ce fractionnement aussi faible de charbon dit qu'un premier résultat se trouve obtenu par cette méthode et que ce résultat est qu'on peut brûler sans perte les houilles les plus menues."

En terminant, l'inventeur se met à la disposition de l'Académie pour lui démontrer la réalité de tous les faits avancés et il se déclarerait très honoré que la docte assemblée voulût bien nommer une commission chargée d'en vérifier la réalité.

Les résultats de la découverte de M. Tellier peuvent être immenses.

Sans rechercher bien loin, une des raisons pour lesquelles l'électricité était en quelque sorte arrêtée dans son essor prodigieux était la dépense énorme causée par la force motrice partout où il était impossible d'utiliser les chutes d'eau ou les vents.

Si le système Tellier peut être mis à bon compte dans le commerce, nous ne tarderons pas à voir les moindres hameaux éclairés à la lumière électrique.

Par les chemins de fer glissants, nous aurons les voyages facilités et rendus si rapides que le Parisien pourra aller déjeuner à Marseille et dîner à Paris ; par les moteurs économiques Tellier, nous pourrons être éclairés pour quelques liards, et nous ne parlons pas de beaucoup de produits de l'industrie qui pourront être à la portée de toutes les bourses.

LE DÉPART DU PAPE.—Relativement au Souverain Pontife, voici ce qu'écrivent les *Débats*, d'après une correspondance de Rome :

"S'il fallait en croire certaines commentaires optimistes, tout le bruit qu'on a fait ces derniers temps sur le départ éventuel du Pape manquerait absolument de base, soit, dit-on, parce que ce départ n'a jamais été décidé ; soit parce que le projet en est décorrelé et complètement abandonné. Or les informations les plus sérieuses portent à affirmer le contraire.

"Il est bien certain que, dans le Consistoire extraordinaire de fin juin, la double question du départ du Pape et de la forme d'indiction du futur Conclave a été traitée à fond et résolue à la presque totalité des suffrages. Seulement cette résolution a été subordonnée aux événements qui peuvent la déterminer à un moment donné.

"Le départ du Pape a été décidé en principe, et l'on a décidé en même temps que la réalisation en aurait lieu dès que le Saint-Siège serait informé,—et les moyens ne lui manquent pas pour cela,—du péril imminent d'une guerre à laquelle l'Italie serait entraînée. Or cette décision conditionnelle subsiste intégralement pour la même considération qui l'a inspirée, c'est-à-dire que le Pape ne saurait se résoudre à devenir, en cas de guerre, l'otage du gouvernement italien, sans compter qu'il pourrait se trouver aussi exposé aux excès des partis anarchiques, le jour surtout où l'issue de la guerre serait défavorable à l'Italie et à la Maison de Savoie.

"Quant à l'assise [illegible] du futur Conclave, il [illegible] depuis le [illegible] Consistoire [illegible] que, si les événements [illegible] les formalités du Conclave seraient modifiées et réduites à leur plus simple expression, afin que le Sacré-Collège puisse se réunir hors de [illegible] et avec [illegible] qu'il jugerait opportunes."

Some people complain because
Wolff's ACME Blacking
[illegible]
WOLFF & RANDOLPH, Philadelphia.
Follow directions and your complaints will turn to praise. | Sold by all Dealers.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 3 sept. 1889.—Indications pour la Louisiane : Pluies locales température stationnaire, vents du sud.

Température du 2 septembre 1889.
Thermomètre de E. & L. CLAUDEL, Opticiens, No 142 rue du Canal, Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin	80	27
Midi	86	30
3 P. M.	86	30
6 P. M.	84	29

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

Benito Llorens à Mlle Catolina Prats.

Naissances.

Mme Adam Schoenderf, un garçon.
Mme Simon F. Cyr, une fille.
Mme Charles Spencer, un garçon.
Mme Francis Dufrèche, une fille.
Mme M. Dauphin, un garçon.
Mme Joseph J. Worrel, un garçon.
Mme John Hartrian, une fille.
Mme Lee F. Keliar, une fille.
Mme Moses Lyons, une fille.

Décès.

Elsie Moses, 2 mois, 210 rue Thalie.
Jennie Chapsky, 30 ans, 100 rue Prytanée.
Mme Julia Ann Finnery, 52 ans, 77 rue Bertrand.
James Beckley, 78 ans, coin Promenade Carondelet et Galvez.
Paul Malarquet, 42 ans, 31 rue Quartier.
Ephriam Olstein, —— ans, paroisse Plaquemines, Lne.
Enfant du sexe masculin de Mme E. L. Fernandez, 8 mois, 209 rue Esplanade.
Thomas Reed, 64 ans, 189 rue Magazine.
Ernest Fitzner, 10 ans, 27 rue Toledano.
Enfant du sexe masculin de Mme Job Meyer, 3 jours, coin Flood et Morales.
Mary Howard, 35 ans, coin Gravier et Prenet.
Mlle Maggie Farrell, 19 ans, 165 rue Palmyre.
Mme John Smith, 42 ans, 452 rue Decatur.
Mme Henry Isenberg, 43 ans, 613 rue Marais.
Wesley C. Capers, 37 ans, 593 rue Dauphine.

Ventes inscrites au bureau de l'annotateur des aliénations :

P. Rousset au Louisiana Farming Company, dix terrains bornés par les rues Orléans, St-Pierre, Rendon et Lopez, $300.

A. Henle à M. Frank, deux terrains bornés par les rues Soniat, Laurel, Annonciation et Dufossat, $1,825.

Dr J. Potter au Union Homestead Association, un terrain borné par les rues Fulton, Girod, Front et Lafayette, $3,100.

T. Lafon à Wm Kimberger, deux terrains bornés par les rues Camp, Milan, Magazine et Berlin, $2,150.

Cour Civile.—Wm. Thos. Burns contre M. Wainwright, pour $1000.

Thos. S. Waterman contre Mme S. C. Wright, pour $1250.

Geo. Wild demande l'émancipation.

Cour Criminelle.
—Section A.—

Richard Estoup, accusé de meurtre et reconnu coupable d'homicide a été remis en liberté sous caution de $2,000 après être resté enfermé depuis sa demande d'une nouvelle audition de cause.

L'appel a été accordé à Louis Claire et John Gibson reconnus coupables de meurtre.

Première cour de recorder.—Vingt-six accusations ont été portées devant le recorder Murphy pour violation de l'ordonnance relative aux enseignes.

Disparition de fonds.—La Union Friend B. A. (couleur) qui avait à la banque Germania un dépôt de $112 60 a constaté en examinant dernièrement la boîte qu'elle ne contenait plus que $12.

Or on ne sait comment découvrir le coupable et le secrétaire Floyd affirme que la responsabilité doit retomber sur la banque. Une enquête sera faite à ce sujet et les membres du comité de banque seront examinés.

Vol.—Des malfaiteurs ont pénétré chez Mme J. S. Sugster, épicière, encoignure Henry Clay et Hunt, et après l'avoir enfermée ont emporté des marchandises et $10 qui se trouvaient dans le tiroir du comptoir. Les cris de Mme Sugster n'ont pas été entendus et les voleurs ont pillé le magasin à leur aise.

Brûlée.—Une négresse de 50 ans, Mme Bonomo, qui fumait sa pipe chez elle, encoignure Galvez et Hôpital, s'est endormie et l'a laissée tomber. Peu après ses vêtements flambaient et on la transportait cruellement brûlée à l'hôpital.

Accident.—Hier matin à 11 heures, Alphonse Lerenge, âgé de 36 ans, qui essayait de monter sur un train de Milneburg qui passait sur le quai, est tombé entre deux wagons et s'est placé entre les deux rails jusqu'à ce que le train fut complètement passé. Il a été relevé avec plusieurs blessures à la tête et nombre de contusions. Toutefois, il n'est pas dangereusement blessé.

Incendies.—Le feu a détruit le No 13 de la rue de Chartres, occupé par M. Ulrich, marchand de malles, et les deux immeubles voisins ont été légèrement atteints. Les cloches ayant sonné 71 au lieu de 61, les pompiers ont perdu un temps précieux et leurs efforts pour sauver la fabrique de malles sont restés inutiles, le feu ayant déjà fait de trop grands progrès.

—Hier à 4 heures de l'après-midi, un tuyau de cheminée en mauvais état a donné naissance à un commencement d'incendie qui a causé des dommages insignifiants au No 285 de la rue Ste-Anne, occupée par Jos. Chauchon.

Bagarre à Gouldsboro.—Il y a eu à Gouldsboro une bagarre entre blancs et noirs, durant laquelle sept ou huit personnes ont été blessées plus ou moins grièvement. Les blancs en rejettent la responsabilité sur les nègres, et réciproquement. Des nègres qui rentraient d'une excursion auraient tiré en entrant en gare sur des blancs et il s'en serait suivi une bagarre générale pendant laquelle de nombreux coups de revolver ont été échangés.

Les blancs sont même accusés d'avoir incendié une église des gens de couleur. Une émeute semblable à celle de Gretna semblait imminente, mais l'ordre s'est assez promptement rétabli et il ne semble pas que l'on ait à craindre de nouvelles complications.

Encore un.—Un jeune étranger, de Troy, Mich., nommé Jérôme Winder et âgé de 18 ans, s'est plaint à la police d'avoir été entraîné dans une maison de jeu de la rue Royale par un individu qui s'est présenté à lui comme étranger et qui après avoir bu un coup avec lui dans un café, lui a raconté comment avec 50 cents il avait gagné une certaine somme.

Cette histoire a été suivie d'une invitation à visiter l'établissement de jeu où Winder a perdu $8 et s'est aperçu trop tard qu'il était dupe des manœuvres du prétendu étranger. Celui-ci a été condamné à $20 ou 30 jours, et l'agent Lambert a reçu l'ordre de porter une accusation contre M. Jos Vatrina, propriétaire de l'établissement de jeu, pour y avoir reçu un mineur.

Accident.—Hier matin, à 11 heures, un nommé Chas. Gossy, qui déchargeait des rails à la gare du Southern Pacific Railroad, en a reçu un sur l'épaule gauche. Il en est résulté une forte contusion.

Haut au revolver.—Hier soir, à 6 heures, rue St-Philippe, entre Dauphine et Chartres, une rixe a eu lieu entre Jos. Provenzano et James Carrea, pendant laquelle ces deux hommes [illegible] revolver dont un a atteint Provenzano qui sortait de sa pension, et qui a été blessé près de l'œil gauche. Provenzano et Carrea ont été arrêtés et comme l'on craignait des complications d'autres [illegible] divisés ont été arrêtés comme complices.

L'anniversaire du 4 septembre.—Le Club de la Démocratie Française, selon l'habitude qu'il a prise, depuis sa fondation, célébrera, demain soir, le 4 septembre, le 19e Anniversaire de la Révolution de 1870 et de l'inauguration de la République actuelle. Nous espérons que l'assemblée sera nombreuse, l'occasion en vaut la peine. Le Centenaire de 1789, dont les réjouissances se poursuivent toujours à Paris, donne, cette année, à cette fête un caractère plus solennel qu'à l'ordinaire.

La cérémonie aura lieu au local des séances du club, rue de Chartres, entre les rues Conti et St-Louis. Il y aura un punch suivi de discours.

Nous en rendrons compte comme d'habitude.

Mort subite.—Hier à 2 heures 45, rue Union, entre Baronne et Carondelet, un nommé Alex. Hewes est mort subitement dans son jardin.

Erratum.—Lire, dans les quelques lignes consacrées dans le dernier numéro au Dr E. Laplace : *Chaire de pathologie*, et non chaire.

Blessé.—Peter Jupiter, un jeune nègre qui jouait avec un révolver sur la plantation du Dr Douglas, paroisse Ste-Marie, a blessé accidentellement un de ses camarades du nom de Chas. Edwards. Celui-ci a été amené en ville et admis à l'hôpital.

A l'Hôpital.—On a admis hier à l'hôpital un nègre du nom de John McCabe, âgé de 25 ans, qui avait été blessé d'un coup de revolver au côté gauche pendant un bal qui avait lieu à Donnyville, paroisse Ibérie.

Bris de paix.—Une bagarre a eu lieu hier soir, au No 168 de la rue de la Douane, une maison mal famée où Peter Myers, Ernest Ahlens, Peter Fontoni et J. Foal ont été arrêtés pour avoir attaqué et blessé un nommé Mat. Lombardo. Ils ont été condamnés à $2 50 d'amende chacun.

Arrêté.—Fred. Dandergreen, l'ex-forçat arrêté il y a quelques semaines et récemment acquitté par le juge Baker, a été amené à Tallulah, paroisse Madison, pour répondre à une accusation de meurtre. Il aurait assassiné sa femme à Delta, Lne, en décembre 1887.

Paragraphes.—Un employé des fourrières, nommé Gathreaux, qui a eu le malheur de s'aventurer seul dans le voisinage du City Park, a été reconnu et assailli par quatre garçons d'écurie qui lui ont fait passer un vilain quart d'heure.

UNE PUISSANCE AVEC LAQUELLE IL FAUDRA COMPTER.—Le congrès des mineurs allemands s'est réuni à Dortmund. Quarante-cinq associations et soixante-cinq puits étaient représentés ; seuls, les mineurs de la Saar et de la Haute-Silésie s'étaient abstenus. Tout avait été préparé pour assurer le succès de cette conférence, dans laquelle a été créée l'Association fédérale des mineurs allemands. La question de cotisation a été résolue affirmativement. Voilà, désormais, une puissance avec laquelle il faudra compter. Si l'industrie allemande est obligée enfin de rémunérer ses ouvriers, c'en est fait de sa supériorité en ce qui concerne les articles à bon marché. La France n'a pas à se plaindre de cette concurrence, car ses produits sont généralement d'un prix élevé, mais l'Autriche, l'Angleterre et l'Amérique auront à en souffrir. Il est vrai qu'en ce moment même il se fonde dans l'orient de l'Europe, une puissance industrielle—la Russie—dont la faculté de production est incalculable et qui a vingt années de bon marché devant elle. C'est là la rivale avec laquelle l'Allemagne aura à se mesurer, et qui la vaincra sûrement.

ANNIVERSAIRE SCIENTIFIQUE.—Il y a eu, le 20 août, cinquante ans, qu'Arago annonça à l'Académie des sciences, de Paris, que le peintre Daguerre avait obtenu des reproductions d'objets sur des plaques d'argent. C'était le commencement de la photographie.

Athénée Louisianais.

Concours littéraire de 1889

Nous donnons ci-dessous le programme du concours pour l'année 1889.

Nous appelons tout particulièrement l'attention de nos lecteurs sur les dispositions nouvelles adoptées par l'Athénée, pour rendre aux concurrents la tâche plus attrayante et plus facile : liberté entière est laissée à chacun d'eux de traiter le sujet qui lui plaira.

Les concours annuels de l'Athénée se recommandent d'eux-mêmes aux sympathies de notre population ; la médaille décernée par cette Société est un titre toujours honorable, souvent utile dans la vie pratique.

PROGRAMME.

Il y aura deux classes de concurrents, comprenant l'une les hommes, l'autre les femmes.

Chaque concurrent de l'une ou l'autre classe traitera un sujet de son choix.

Une médaille d'or sera accordée au meilleur manuscrit de l'une et de l'autre classe, les deux médailles étant d'égale valeur.

Toute personne résidant en Louisiane, et qui n'est pas membre de l'Athénée, est invitée à concourir.

Le concours est ouvert du 17 juin 1889 au 31 janvier 1890.

Les manuscrits ne seront plus reçus après le 1er février ; ils seront écrits aussi lisiblement que possible, sur papier écolier réglé, avec une marge, et seulement sur le *recto et les lignes* ; ils ne devront pas dépasser 25 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée, dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Chaque devise d'homme, écrite sur la première page, sera accompagnée de la majuscule H ; chaque devise de dame, écrite sur la première page, sera accompagnée de la majuscule F.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvre *seulement* les enveloppes des concurrents qui ont mérité les médailles, pour s'assurer qu'ils sont dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable.

Les manuscrits couronnés seront publiés dans les Comptes-rendus de l'Athénée.

La présentation des prix se fera publiquement, dans une séance spéciale. On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Les noms des lauréats seront proclamés après la lecture des manuscrits qui auront obtenu les médailles, ainsi que les devises des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise, s'exposera à être mis hors de concours.

Toute personne qui a obtenu la médaille, ne pourra plus concourir.

Les manuscrits seront adressés au secrétaire.

Le secrétaire perpétuel,
ALFRED MERCIER,
P. O. Box 725.

CHLORO-NAPTHOLEUM prévient la décomposition et [illegible] [illegible]

ROYAL
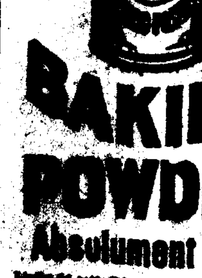
BAKING
POWDER
Absolument pur.

[illegible] cette POUDRE ne [illegible] C'est une merveille de pureté, de force et d'économie [illegible]
ROYAL BAKING POWDER CO., 106 Wall Street, New York.
[illegible]

DEPECHES TELEGRAPHIQUES

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

Le journal le Dix-neuvième Siècle.

Paris, 1er septembre.—Le journal le *Dix-neuvième Siècle* annonce que le général Boulanger a décidé de se soumettre à l'ordre d'arrestation lancé contre lui, la semaine qui précédera les élections, afin d'éviter une saisie avant son arrivée à Paris.

Le gouvernement français et les îles Nouvelles Hébrides.

Paris, 1er septembre.—Le gouvernement français a refusé d'accéder à la demande de la population des Nouvelles Hébrides, relativement à l'annexion de ces îles par la France. Le refus est basé sur le fait que la France ne désire pas empiéter sur la convention qu'elle a conclue avec l'Angleterre au sujet des Nouvelles Hébrides.

Rente Française.

Paris, 2 septembre.—Le trois pour cent est coté à 85 francs 55 centimes.

Le steamer Normandie.

Hâvre, 2 septembre.—Le steamer *Normandie* est arrivé de New York.

Anniversaire de la bataille de Sédan.

Berlin, 1er septembre—L'anniversaire de la bataille de Sédan a été célébré ici par une assemblée publique et un grand feu d'artifice. M. Stoecker, l'aumônier de la cour, a prononcé une oraison.

Le National Zeitung.

Berlin, 1er septembre—Le *National Zeitung*, commentant l'anniversaire de la bataille de Sédan, fait observer que la paix a été prolongée au-delà de toute espérance, mais que le coût d'une paix armée est énorme.

D'autres journaux passent en revue l'histoire de l'Allemagne depuis la guerre franco-prussienne.

La grève à Londres.

Londres, 1er septembre.—Deux mille charbonniers et employés des barges de M. Parker Lambert se sont joints aux grévistes.

Le conseil des grévistes a eu un meeting hier soir et, après une longue discussion, a décidé de continuer la grève.

Une grande assemblée des grévistes a été tenue cette après-midi, à Hyde Park. M. Burns, l'agitateur socialiste, et autres chefs des travailleurs, ont prononcé des discours.

Des résolutions déclarant que la grève serait continuée jusqu'à ce que les demandes des grévistes aient été acceptées sur tous les points, ont été adoptées à l'unanimité.

L'assemblée s'est ensuite dispersée dans un ordre parfait.

On estime que 150,000 personnes ont pris part à la démonstration à Hyde Park. Pendant le meeting, M. Burns et autres ont passé dans l'assemblée des chapeaux pour une collecte au bénéfice des grévistes. Une forte somme a été ainsi obtenue.

Un Américain qui était présent a fait un très beau don.

Au cours d'une entrevue, M. Burns a dit que le comité des grévistes avait décidé qu'il n'y aurait pas de procession demain. Ceux-ci se proposent de recueillir des fonds demain. Cinq mille employés du chemin de fer ont tenu un meeting aujourd'hui à Darlington et ont décidé de se mettre en grève si on ne diminuait pas les heures de travail.

Londres, 2 septembre.—La situation des affaires est la même ce matin. Jusqu'ici, aucune concession de faite.

Trois mille tailleurs se sont mis en grève ce matin et paradent dans les rues.

Dundee, 2 septembre—Un congrès Trades Union, en session en cette ville, a adopté des résolutions, qui déclarent que la demande des grévistes de Londres est juste, et que les patrons de ceux-ci commettent des actes arbitraires. Le dit congrès fait appel aux divers *Trades Union* de l'Angleterre, pour que ceux-ci viennent en aide aux grévistes. Chaque fois que le nom de John Burns était prononcé à ce congrès, des tonnerres d'applaudissements éclataient dans toute la salle.

Londres, 2 septembre—Information a été reçue par la police et le secrétaire de l'intérieur Matthews, que M. Burns excitait les grévistes à se rendre aux Docks afin d'en expulser les travailleurs.

Londres, 2 septembre—Les compagnies des Docks disent qu'elles sont satisfaites de l'aspect des affaires. Elles ont un grand nombre d'ouvriers au travail, parmi lesquels se trouvent des grévistes, qui ont renoncé à la lutte.

On affirme que le désaccord règne parmi les grévistes et que la majorité veut reprendre le travail.

Londres, 2 septembre—Une populace composée d'environ 800 grévistes a envahi, cette après-midi, les Docks Albert et ont obligé les ouvriers d'abandonner leurs travaux.

Londres, 2 septembre.—La députation d'armateurs qui ont demandé avec instance aux compagnies des docks de permettre aux expéditeurs de décharger et charger les navires eux-mêmes, représentent 80 des principales maisons du district métropolitain.

Conseil aux grévistes.

Londres, 1er septembre.—Le journal *Economist* prédit une catastrophe aux grévistes s'ils obtiennent le tarif de six pence, avec un minimum de quatre heures de travail. Il écrit : "Le nombre des bras cherchant du travail aux docks augmentera considérablement. Les compagnies emploieront plus d'ouvriers permanents et emploiera un plus petit nombre de travailleurs flottants.

Très peu d'ouvriers profiteraient de la concession, et la plupart se trouveraient dans une situation plus pénible que jamais. L'application de la règle accordant la préférence aux plus compétents naîtra de la grève et les conséquences en seront d'une gravité sans précédent dans l'histoire de Londres.

M. Gladstone.

Londres, 2 septembre—M. Gladstone est parti pour Paris.

Mort de l'évêque de Derry.

Dublin, 1er septembre—L'évêque catholique de Derry est mort aujourd'hui.

M. William O'Brien.

Cork, 2 septembre—M. William O'Brien membre du Parlement pour Cork, qui, la semaine dernière, a été condamné à deux mois de prison pour avoir convoqué un meeting nationaliste interdit, a été transféré aujourd'hui à la prison de Galway, où il servira le terme de sa sentence. Une foule considérable se pressait dans les rues avoisinantes de la prison ; elle l'a acclamé lorsqu'il se rendait à la gare du chemin de fer.

Le chargé d'affaires de la Servie.

Sofia, 1er septembre—Le chargé d'affaires de la Servie en cette ville a donné au gouvernement l'assurance des intentions pacifiques de la Servie. Il a expliqué que les autorités militaires serbes organisent simplement les réserves et n'ont aucune intention hostile.

Espagne.

Madrid, 1er septembre—Un incendie a éclaté à la gare du chemin de fer du Nord en cette ville.

Madrid, 2 septembre—On s'est rendu maître du feu à la gare du chemin de fer du Nord.

Un grand entrepôt de fret, rempli de marchandises, ainsi que neuf wagons ont été détruits.

M. John L. West.

Toronto, Ont., 2 septembre.—M. John L. West, de la Nouvelle-Orléans, arrêté ici au mois de mars dernier, pour détournement de fonds, est retourné en cette ville pour y être jugé.

Les biens des Jésuites.

Ottawa, Ont., 2 septembre.—Les ministres de la couronne, Sir Richard Webster et Sir Edward Clarke, ont rédigé un rapport dans lequel ils conseillent que le gouverneur général a agi correctement, en n'intervenant pas dans la mise en vigueur du Bill relatif aux propriétés des Jésuites ; que ce Bill est manifestement dans les prérogatives de la Législature Provinciale et qu'il n'est nul besoin, en la matière, de s'adresser au comité judiciaire du Conseil Privé.

Mort d'un journaliste.

New York, 2 septembre—M. John A. Green, journaliste bien connu, est mort ce matin à quatre heures à Bayside, L. I.

Pas de troubles jusqu'ici.

Charleston, Ouest Virginie, 2 septembre—Tout est tranquille cette après-midi sur la New River, où l'on a reçu hier d'autres carabines Winchester. On n'appréhende pas de nouveaux troubles.

Mort du Dr. J. M. Moore.

Marshall, Ill., 2 septembre.—Le Dr J. M. Moore, est mort aujourd'hui. Il était âgé de 91 ans.

WASHINGTON.

Le secrétaire Tracy.

Washington, 2 septembre—Le secrétaire Tracy est arrivé du Nord ce matin, et a eu une conférence de plus d'une heure avec le commodore Walker.

Nominations présidentielles.

Washington, 2 septembre—Les nominations suivantes ont été faites dans le service du revenu :

Samuel W. Adams, gardien d'entrepôt ; Thomas H. Baker, jaugeur ; P. R. Bright, M. L. Dorman, F. H. Penny, gardiens d'entrepôt ; M. Masella, jaugeur ; William Halley, J. E. Joplin, William H. [illegible], Joseph Pelling, Alexander Sproul, Jesse C. Wilson, gardiens d'entrepôt.

Le département de la Guerre.

Washington, D. C., 2 septembre—Il y a de cela plusieurs mois, une commission nommée dans ce but par le département de la guerre, recommandait de transférer les indiens Chiricahua Apaches actuellement prisonniers aux casernes de Mount-Vernon, Ala., à Sherwood Farm, Va., ou au "Cherokee tract," Caroline du Nord. Jusqu'ici, le secrétaire de la guerre n'a pas agi sur le rapport de la dite commission.

Labor Day.

Boston, 2 sept.—Depuis deux ans le *Labor Day* n'a pas été observé d'une façon aussi générale à Boston, qu'il l'a été aujourd'hui.

Toutes les affaires sont entièrement suspendues. Le temps est nuageux et froid. Une foule considérable affluait sur tout le parcours de la procession.

Albany, N. Y., 2 septembre—Le *Labor Day* a été célébré ce matin par une parade, où figuraient les représentants de toutes les industries. Il y avait 3000 hommes en ligne.

La procession a été passée en revue par le gouverneur Hill, le maire Maher, le Col. McEwen et Thomas J. Dowling, président du *State Trades Assembly*. M. McGuire a fait un discours sur la loi relative aux huit heures de travail.

St-Louis, 2 septembre—Le *Labor Day* a été généralement observé ici par les "trades and labor unions."

Une grande procession a paradé pendant plusieurs heures dans toutes les rues ; puis elle s'est rendue au parc Concordia où un grand pique-nique a eu lieu. Des discours ont été prononcés par des hommes marquant de l'union.

Kansas City, 2 septembre—Des dépêches reçues de divers points du Kansas annoncent que le "Labor Day" a été généralement observé aussi dans l'Etat.

A Topeka 2,000 hommes ont paradé malgré la pluie, portant des drapeaux américains.

A Wichita il y a eu une grande parade et un pique-nique, ainsi qu'à Leavenworth et Atchison.

Denver, Col., 2 septembre.—Le Labor Day a été observé ici aujourd'hui.

Toutes les banques, les bureaux fédéraux et de l'Etat, ainsi que les maisons de commerce, étaient fermés.

Une grande procession, composée de toutes les organisations du travail, a paradé dans la ville.

Le steamer Zealandia.

San Francisco, 2 septembre—Le steamer *Zealandia*, arrivé d'Australie, apporte la nouvelle de la perte de la goëlette *Jennie Walker*, qui s'est brisée sur une des îles Gilbert, au mois d'avril dernier. L'équipage s'est sauvé et a gagné, dans les embarcations, l'île Jaluit. Toute la cargaison du navire a été perdue.

Fièvre.

San Francisco, 2 septembre.—Deux matelots du navire de guerre anglais *Acorn* sont morts depuis l'arrivée du steamer ici, il y a de cela, une semaine. Un autre matelot est au plus mal à l'hôpital de marine. Cinq autres sont atteints de fièvres intermittentes. L'*Acorn* a été de service dans l'Afrique occidentale.

Navires de guerre anglais.

San Francisco, 2 septembre—Les navires de guerre anglais *Opal*, *Lizard* et *Egeria* ont été envoyés récemment dans le port de Pago Pago, dans le but de tenir une cour martiale générale.

Le *Orlando*, portant le drapeau de l'amiral Fairfax, était aussi attendu dans le dit port, mais l'amiral a fait dire de Tongatabu à Pago Pago, qu'il ne pouvait pas venir, car la fièvre avait éclaté parmi l'équipage de *Orlando*.

Mort du commodore Isaac N. Brown.

Corsicana, Texas, 2 septembre—Le commodore Isaac N. Brown est mort hier matin en cette ville et a été enterré aujourd'hui.

En 1861 il donna sa démission de lieutenant dans la marine des Etats-Unis pour entrer au service de la Confédération, et commanda ensuite le steamer *Arkansas*.

Il fut promu au grade de commodore à la suite de plusieurs actions d'éclat.

Campagne électorale.

Charlottesville, Va., 2 septembre—M. Phil. W. McKinney, candidat démocrate aux fonctions de Gouverneur, a ouvert la campagne par un discours qu'il a prononcé ici aujourd'hui. M. Marsey, le candidat pour Lieutenant-Gouverneur, a harangué aussi l'assemblée.

LE DANEMARK ET L'ÉVENTUALITÉ D'UNE GUERRE EN EUROPE.—En Danemark, on l'a le sentiment vrai des hommes et des choses, on se prépare à l'éventualité d'une guerre.

Bien que nous ayons dit déjà ce que seront les prochaines manœuvres navales de Copenhague, il convient de revenir sur ces opérations.

Une dépêche affirme que, pour de hautes raisons stratégiques, on a décidé que les attachés militaires étrangers et les correspondants de journaux, n'y assisteront pas. Il s'agit d'un simulacre de débarquement que repousseront les torpilleurs opérant sous la protection des nouveaux ouvrages.

OFFICIEL.

Exposé annuel du Fonds des dépenses judiciaires de la Paroisse d'Orléans pendant l'année expirant le 31 décembre 1887.

DÉPARTEMENT DE L'EXÉCUTIF, État de la Louisiane.

CONFORMÉMENT aux dispositions de la loi No 136 de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane approuvée le 10 avril 1880 moi, SAMUEL DOUGLAS McENERY, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, et Oscar Arroyo, Secrétaire d'Etat, après avoir examiné et compare les timbres judiciaires qui sont nécessaires et requis par la loi pour la mise à exécution des dispositions de l'Acte précité et qui sont émis sous l'autorité de l'Article 145 de la Constitution de l'Etat [illegible]

[illegible] 466,020 75

[illegible] 100,020 75

[illegible] 370,000 00

[illegible] 10,602 87

[illegible] 190,020 75

[illegible] 288,226 62

[illegible] 90,605 00

[illegible] 198,819 97

[illegible] 5,145 00

[illegible] 100,241 00

[illegible] 100,486 77

En foi de quoi nous avons apposé nos [illegible]

S. D. McENERY,
Gouverneur de la Louisiane.
OSCAR ARROYO,
Secrétaire d'Etat.

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ.

LOUISVILLE AND NASHVILLE.
ILLINOIS CENTRAL.
TEXAS AND PACIFIC.
QUEEN AND CRESCENT ROUTE.
LOUISVILLE, NEW ORLEANS & TEXAS.
SOUTHERN PACIFIC COMPANY, MORGAN LINE.
NEW ORLEANS AND GULF RAILROAD.
EAST LOUISIANA R. R.

[illegible]

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur.

MARDI, 3 SEPTEMBRE 1889.

Bayou Goula—BELLE OF THE COAST, 12 M
Bayou Lafourche—ASSUMPTION, à 5 P M
Bas du fleuve—EXPERIMENT, à 2 P M
Grand Isle—JOE WEBRE, à 5 A M

MERCREDI, 4 SEPTEMBRE 1889.

Ouachita River—JOSIE W, à 5 P M
Pointe Houma—MARY E. COMEAUX, à 11 A M
Bayou Sara—PAUL TULANE, à 5 P M
Grand Lake—WARREN, à 5 P M
Bas du fleuve—NEPTUNE, à 11 A M

Fleuve et rivières.

Cairo, 2 sept.—Le fleuve à 7 pieds 1 pouce et baisse. Temps couvert et doux. [illegible]

Cairo, 2 septembre, soir—Le fleuve à 7 pieds 2 pouces et baisse. Temps couvert. [illegible]

Louisville, 2 sept.—La rivière [illegible]

Pittsburg, 2 sept.—La rivière à [illegible] et baisse. Temps pluvieux.

Cincinnati, 2 sept.—La rivière à [illegible]

Les Passes.

Port Eads, 2 sept., 6 p. m.—Vent d'est. Temps partiellement couvert. Arrivés. [illegible]

Pas de départs.

Marchés.

Paris, 2 sept.—Les rentes 3 pour cent 85 francs 55c.

Londres, 2 sept., 4 p. m.—Consols à la clôture 98 [illegible] au comptant et 97 [illegible] à terme.

Havane, 2 sept.—Or espagnol 240 à 240 1/2.

[illegible]

BULLETIN MARITIME.

LUNDI, 2 SEPTEMBRE 1889.

ARRIVÉS.

Steamship El Dorado, Byrne, New-York.
Steamship (ang) Vesta, Corbishly, Liverpool.

A LA QUARANTAINE.

Goëlette Comet, Buding, Tampico, Mex.

BATEAUX A VAPEUR.

Experiment, Fleming, Bas du Fleuve.
Belle of the Coast, Aiken, Bayou Goula.
[illegible]

IMPORTATIONS.

LIVERPOOL, VIA COLON—par steamship Texas—[illegible]

Arrivages de produits.

BAS DU FLEUVE—par steamer Experiment—[illegible]
BAYOU GOULA—par steamer Belle of the Coast—[illegible]
BAYOU SARA—par steamer Jesse K. Bell—[illegible]
GRAND ISLE—par steamer Joe Webre—Fret assorti.
GOLDEN RANGER—par barge Kentucky—Fret assorti.

Par les chemins de fer.

NEW ORLEANS AND GULF RAILROAD—[illegible]
LOUISVILLE N. O. & TEXAS RAILROAD—[illegible]
SOUTHERN PACIFIC RR. COMPANY—[illegible]
TEXAS AND PACIFIC RAILWAY—[illegible]
LOUISVILLE AND NASHVILLE RR—[illegible]
N. ORLEANS & NORTHEASTERN RR.—Fret assorti.
ILLINOIS CENTRAL RAILROAD—Fret assorti.

LISTE DES NAVIRES DANS LE PORT.

[illegible]

CHLORO-NAPTHOLEUM est [illegible]

Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans.

NEW-YORK. [illegible]
LIVERPOOL. [illegible]
LONDRES. [illegible]
HAVRE. [illegible]
HAMBOURG. [illegible]
CARDIFF. [illegible]
RIO DE JANEIRO. [illegible]
VERA CRUZ. [illegible]

CHLORO-NAPTHOLEUM [illegible]

CHEVAUX ET MULETS.

[illegible]

BULLETIN FINANCIER.

Lundi, 2 septembre 1889.

COMPTOIR D'ÉCHANGE (CLEARING HOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

	Echanges.	Balances.
Jusqu'ici cette semaine	$1,094,236 00	$156,861 00
Même temps la semaine dernière	1,568,000 00	285,304 00

Monnaies américaines et étrangères et Billets de Banque.

[illegible]

MARCHÉ MONÉTAIRE.

Nouvelle-Orléans—L'argent continue en bonne demande et stable.

[illegible]

CHANGES.

[illegible]

VENTES A LA BOURSE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Appel de 11 a. m.

$5,000 Louisiana 4 s [illegible]

Entre les appels de 11 a. m. et de 2 p. m.

20 actions du Crescent City RR. Co. [illegible]

Après l'appel de 2 p. m.

$1,000 Rues à primes [illegible]

Sales Unlisted Securities.

[illegible]

ACTIONS ET BONS.

[illegible]

BULLETIN COMMERCIAL.

COTON.

[illegible]

MARCHÉ DE LA NLLE-ORLÉANS SUR PLACE.

Le Coton Exchange a rapporté aujourd'hui des ventes de 500 balles, [illegible]

FUTURS.

[illegible]

MARCHÉS DIVERS.

[illegible]

MARCHÉ DE NEW-YORK SUR PLACE.

[illegible]

FUTURS.

[illegible]

MOUVEMENT DU COTON.

[illegible]

MARCHÉ DE LIVERPOOL. SUR PLACE.

Stable.
Coton—[illegible] pour le Middling Américain.

FUTURS

Stable.

MARCHÉ DU HAVRE.

[illegible]

SUCRE ET MELASSE.

Rapport officiel du Louisiana Sugar Exchange

[illegible]

OPEN KETTLE—Nominal.

CENTRIFUGAL—Ferme.

MELASSE—Open kettle nominal.

CENTRIFUGAL—Inactif.

RIZ.

[illegible]

FARINES.

A LA BOURSE.

[illegible]

HORS DE LA BOURSE.

[illegible]

GRAINS ET FOURRAGES.

A LA BOURSE.

[illegible]

HORS DE LA BOURSE

[illegible]

PROVISIONS

A LA BOURSE

[illegible]

HORS DE LA BOURSE

[illegible]

EPICERIES.

[illegible]

FRUITS ET NOIX.

[illegible]

GRAINE DE COTON ET SES PRODUITS.

[illegible]

PRODUITS DE LA CAMPAGNE.

[illegible]

MARCHANDISES DIVERSES.

[illegible]

CHARBON

[illegible]

VINS ET LIQUEURS.

[illegible]

QUINCAILLERIE.

[illegible]

MATERIAUX de CONSTRUCTION

Yard Spot Quotations.

[illegible]

THE FIREMEN'S INSURANCE COMPANY
OF NEW-ORLEANS.
(Compagnie d'Assurance des Pompiers de la Nlle-Orléans.)

Bureau : No 22 rue du Camp.

QUATORZIÈME ÉTAT DE SITUATION ANNUEL.

CETTE Compagnie, conformément à l'Article 10 de sa Charte, publie l'état suivant de ses affaires durant l'année finissant le 31 décembre 1888 :

[illegible]

ACTIF.

[illegible]

PASSIF.

[illegible]

L'exposé ci-dessus est une copie vraie et correcte des livres de la Compagnie d'Assurance des Pompiers de la Nlle-Orléans.

I. N. MARKS, Président.
B. H. HERNEN, Secrétaire.

Fait et signé sous serment par-devant moi, ce [illegible] jour de janvier 1889.

W. O. HART, Notaire.

[illegible]

Conseil de Direction.

I. N. MARKS, JNO. FITZPATRICK, T. PRUDHOMME, [illegible]

L'Abeille de [illegible]

NOUVE[illegible]
MERCREDI, 4 [illegible]

France.—[illegible]

On célèbre au[illegible] jourd'hui, le dix[illegible] de la Révolution [illegible] non seulement à l'autre de la [illegible] les colonies et sur le globe. [illegible] République [illegible] neuvième année, également, au d'une exposition pareille, dont les l'admiration de [illegible] non seulement les [illegible]

[illegible]